

Société française d'héraldique & de sigillographie

Titre L'héraldique sous les tropiques : l'armorial du roi Henry Christophe d'Haïti

Auteur Yvan Loskoutoff

Publié dans Revue française d'héraldique et de sigillographie

(ISSN: 1158-3355)

Tome/année Tome 65 (1995)

Pages 5-20

Pour citer cet article

Yvan Loskoutoff, « L'héraldique sous les tropiques : l'armorial du roi Henry Christophe d'Haïti », Revue française d'héraldique et de sigillographie, tome 65, 1995, p. 5-20

L'HERALDIQUE SOUS LES TROPIQUES : L'ARMORIAL DU ROI HENRY-CHRISTOPHE I^{er} D'HAITI

par Yvan LOSKOUTOFF

Le règne prospère et fastueux d'Henry-Christophe Ier (1811-1820) prend place, dans l'histoire du XIXe siècle haïtien, entre ceux des empereurs Jean-Jacques Ier (1804-assassiné en 1806) et Faustin Ier (1849-1859). Malgré l'hostilité de la France, qui chercha constamment sous l'Empire et la Restauration à retrouver sa colonie de Saint-Domingue ¹ dans une île de civilisation française, ce probable « griffe » d'origine dahoméenne avait su élaborer, avec le soutien de l'Angleterre mais sur un modèle essentiellement français, une monarchie par bien des côtés utopique ². Le 2 juin 1811 eut lieu, avec toute la pompe requise, et des *regalia* venus de Londres, le sacre de celui qui se décerna le titre de « premier monarque couronné du Nouveau Monde », non sans avoir promulgué, dès le 5 avril, l'édit de création d'une noblesse héréditaire ³. Deux historiens de l'île, dont un spécialiste d'héraldique, ont en vain recherché ses armoiries ⁴. Cet échec peut dorénavant être réparé. Dès 1934, le collège héraldique de Londres avait révélé au public, lors de l'exposition commémorative de son 450e anniversaire, un manuscrit intitulé : *Armorial général du royaume d'Hayti*, renfermant le blason quasi complet de la nouvelle noblesse ⁵. L'*Almanach royal d'Hayti*, renfermant le blason quasi complet de la nouvelle noblesse ⁵. L'*Almanach royal d'Hayti* nous apprend d'ailleurs que la maison du roi comprenait un personnel héraldique plus nombreux même que celui de la

Avant d'accéder à l'empire, Jean-Jacques Dessalines avait fait procéder à l'extermination des blancs français.

Deux exemples: l'emploi du temps quotidien des sujets était réglé de manière draconienne par l'Etat, ce qui assura une régularité de la production sucrière; il faisait certainement beau voir défiler le régiment des Royal-Amazones, une compagnie de cinquante jeunes femmes en élégant uniforme, armées d'arcs, de flèches et de sabres, force néanmoins non-combattante commandée par la reine; voir Hubert Cole, *Christophe: King of Haiti*, London, 1967, p. 253.

Comte de Limonade, Relation des glorieux événemens qui ont porté leurs majestés royales sur le trône d'Hayti, suivie de l'histoire du couronnement et du sacre du roi Henry Ier, et de la reine Marie-Louise, Londres, 1814, p. 70-75. Nous utiliserons cette édition qui comprend l'Almanach royal pour 1811, à laquelle nous ajouterons celle de 1818 (Sans-Souci, Imprimerie royale), conservées toutes deux à la Bibliothèque nationale de France, concuremment aux éditions de 1816 et 1817 (Cap-Henry), à la British Library.

^{4 «} Armoiries qui, malheureusement, ne nous sont pas parvenues » : Vergniaud Leconte, *Henri-Christophe dans l'histoire d'Haïti*, Paris, 1931, p. 250; « Nous n'avons malheureusement pu réunir les documents concernant les armoiries de ces nouveaux titrés : tous en furent-ils pourvus ? Nul ne pourrait sérieusement l'affirmer, et, personnellement, je ne le crois pas, me référant en cela, que les lettres patentes conférant les titres de noblesse ne faisaient jamais mention d'armoiries » : Marquis de B.-Montpeyroux, *Pages d'histoire aux îles du vent*, Lyon, 1944, p. 28.

Londres, College of Arms, manuscrit JP 177. Voir le catalogue *Herald's Commemorative Exhibition (1484-1934)*, Londres, 1936, p. 66-67, et l'article publié par le héraut Somerset, G. R. Bellew, dans *The Illustrated London News*, 16 juin 1934, p. 964-965. Le volume, offert au collège héraldique en 1858 par le roi d'armes Clarenceux, James Rulman, comprend 91 planches gouachées, 19 x 27 cm, classées selon l'ordre des préséances de la cour. Les almanachs royaux auxquels nous avons accédé permettent de proposer une datation : postérieure à 1812, car le n° 17 porte le titre du duc de L'Avancé qui ne fut accordé au comte de Mirebalais que cette année-là, en souvenir de son avance vigoureuse dans la guerre contre la partie occidentale de l'île (Voir Leconte, cité n. 4, p. 333), probablement antérieure à 1816, car il inclut les armes du prince des Gonaïves, mort avant cette date et supprimé dans l'*Almanach*.

monarchie anglaise : un roi d'armes et treize hérauts qui jouèrent dûment leur rôle lors des cérémonies du couronnement ⁶. Outre son unité de facture, sa finesse d'exécution, sa conception originale qui laisse parfois penser aux futurs « naïfs haïtiens », ce document présente l'intérêt d'un armorial inventé de toutes pièces selon des formules qu'il conviendra d'analyser dans leur contenu iconographique, dans leurs composantes littéraires et dans les rapports établis entre eux, ou avec le contexte historique, par ces deux aspects de l'art héraldique.

* *

Vue d'ensemble

Chaque planche présente, et ce n'est pas l'un des moindres facteurs d'unité du document, des armoiries complètes : écu, timbre, lambrequins, supports, devise, accompagnées du blasonnement, dans la partie supérieure du feuillet, ainsi que du titre et du nom du possesseur, dans la partie inférieure.

L'écu adopte l'une des formes les plus répandues au XIXe siècle : à pointe aplatie en accolade, qui offre l'avantage de disposer les meubles sans contrainte. Une seule exception : les armes ovales — selon la tradition, propres aux ecclésiastiques et aux femmes — du duc de L'Anse, alias Corneille Brelle, l'un des rares blancs de l'île et son archevêque, jamais reconnu par Rome (fig. 4). L'analyse des champs fait apparaître une large prédominance des couleurs (66 écus sur 91, dont 20 pourpre, 19 gueules, 15 sinople, 7 sable et 4 azur), répondant parfois à un projet déterminé. Ainsi, les quatre premiers membres de la famille royale : le roi, la reine, le prince royal, le prince Eugène (fils naturel reconnu) ont l'exclusivité de l'azur par imitation évidente de la monarchie française. Le sable, au contraire, peu prisé, n'est attribué qu'aux derniers rangs de la hiérarchie nobiliaire : 4 barons et 3 chevaliers. Le succès du pourpre (ici, d'une nuance violacée), suivi de peu par le gueules, mérite d'être remarqué. Les métaux, quant à eux, surviennent dans une proportion quasiment égale (13 or, 11 argent), l'or étant dispensé pour tous les titres avec une préférence pour les plus élevés (4 princes, 1 duc, 3 comtes, 3 barons, 2 chevaliers), l'argent exclu des rangs supérieurs aux comtes. Le vair, enfin, n'est attribué qu'une fois, au duc de L'Artibonite (fig. 5). On retiendra donc, à propos des émaux, la proportion inusitée de pourpre, sous l'effet, peut-être, de la pourpre impériale qui avait marqué l'histoire de la décennie précédente, le privilège accordé à l'azur et à l'or, la défaveur frappant sable et argent, ces deux derniers traits relevant nettement d'une ancienne tradition française 7.

Les membres de la famille royale timbrent naturellement d'une couronne; les princes, ducs et comtes, d'un casque lambrequiné de face à cinq barreaux, le duc de L'Anse faisant exception avec manteau, chapeau à cordons de quatorze houppes, lambrequiné quand même, association peu fréquente en héraldique. Le comte de Vallière échappe aussi à la règle avec un casque tourné à dextre à trois barreaux, formule appliquée à tous les barons et chevaliers.

Les hérauts portaient les titres des principales villes du royaume : Cap-Henry, Sans-Souci, Fort-Royal, etc... En 1811, la charge de roi d'armes est occupée par Pierre Martin; de 1816 à 1818, par Baraquet, ancien héraut Sans-Souci. Pour leur fonction lors du sacre, voir Limonade (cité n. 3), p. 135-136.

Afin d'affirmer la préséance des lis de France, un héraldiste du XVIIe siècle comme André Favyn ne néglige pas de souligner : « l'Argent, et le Sable, desquels les Armes de Léon sont dressées, ont tousjours esté tenus pour le plus abject Métal. et Couleur qui soient en Armes ». Le théâtre d'honneur et de chevalerie, Paris, Robert Foüet, 1620, 2 vol., t. 1, p. 319. Cet aspect polémique caractérisant le choix des émaux s'appliquait d'autant mieux au royaume d'Haïti qu'il était limitrophe de la colonie espagnole de Santo-Domingo. Favyn, ou la tradition qu'il illustrait, n'étaient assurément pas inconnus de nos hérauts d'armes. Cela explique sans doute aussi pourquoi ils ne recoururent qu'une seule fois au sable pour représenter la peau noire (pl. 2).

Les lambrequins, très décoratifs, constituent l'une des originalités de l'ouvrage, évoquant plutôt des plumes de colibri que des ornements de cuir bouilli. Leurs émaux, généralement assortis à ceux de l'écu, le plus souvent au nombre de 3, 4 ou 5, atteignent 6 et parfois même 7 (le duc de L'Anse ajoute ainsi à son chapeau un feu d'artifice or, argent, azur, sinople, gueules, pourpre et bistre). Chez quelques barons et chevaliers, peu nombreux, vient s'adjoindre au casque, un chapeau à plumes du XIXe siècle dont la signification n'a pas été élucidée (fig. 9 et 10). Cas d'exception, le comte de Terre-Neuve porte pour timbre une épée et une écharpe en sautoir, le tout surmonté du chapeau à plumes lambrequiné.

Les meubles, pour presque la moitié composés d'objets, sont dominés par les militaria : une dizaine d'épées en sautoir, un canon, un chef d'or, deux lances en pal contreposées en pointe de même, un carquois, une armure, un trophée, un château d'argent pavillonné de sinople, un pont d'azur, un sabre d'or fiché au centre, une tour d'or crénelée de trois créneaux, les moins séduisants n'étant pas : une bombe d'or, décrivant un cercle parabolique de même ayant une mèche de gueules, suivie d'un obusier de sable foudroyant de gueules. Les bêtes comptent pour plus d'un quart, empruntées à tous les règnes du monde animal, de la baleine à la givre, de la chouette perchée au coq d'or crété, barbelé et membré de gueules, de la chèvre paissante au cheval, gai et passant, ou gai et cabré. Puis se succèdent, chacun pour une dizaine au plus, les pièces nobles, les monstres, la flore et des figures diverses telles que le besant ou le dextrochère. On appréciera une certaine simplicité de composition : meubles pour la plupart uniques, combinaisons hétérogènes assez rares. La prédominance des objets au détriment des bêtes s'explique aisément : toutes les armoiries, sauf le n° 46, étant pourvues de supports, la faune devait prendre sa revanche dans ce domaine.

On ne relève en effet qu'un seul exemple de soutiens : les canons du prince de Limbé, trois de tenants : les hercules de la capitale, les sauvages du prince des Gonaïves et les anges du duc de L'Anse (fig. 2, 3 et 4), dix de monstres, les diverses espèces animales se partageant le reste. Autre facteur d'unité : seules huit planches présentent deux supports différents, dans un seul cas empruntés à des ordres distincts : la massue et le lévrier du comte du Mont-Rouis. Une régularité harmonieuse préside donc à ce recueil conçu comme un tout et cependant ponctué d'exceptions ménageant une agréable diversité. Par ailleurs, outre la classification suivant les titres nobiliaires, l'un des principes directeurs paraît avoir été celui de l'agrégat, comme si le héraut avait appliqué à chaque fois un chapitre de traité d'héraldique. Ainsi, pour les émaux du champ, l'azur est concentré dans les premiers feuillets, pour les meubles, les pièces nobles s'étendent des armoiries n° 41 à 54, pour les supports, les associations de créatures différentes, des n° 76 à 80.

Originalité du recueil

Les circonstances historiques très particulières de sa composition mises à part, l'Armorial général du royaume d'Hayti se distingue par un double exotisme nuancé de saveurs néoclassiques, combinaison difficile mais réussie.

Le modèle d'Henry-Christophe ayant été l'Ancien Régime français, ses hérauts n'élevèrent donc pas pour lui un monument à « la négritude ». Le champ de sable, nous l'avons vu, ne jouissait d'aucune faveur; il se trouvait même réduit en nombre et repoussé aux derniers rangs de la hiérarchie nobiliaire. Parmi les trois couples de tenants, deux sont « de carnation », c'est-à-dire blancs : les anges du duc de L'Anse — rien de plus approprié pour l'un des rares Français du royaume —, et les sauvages du prince des Gonaïves, qui s'offrait ainsi le luxe de renverser l'ordre de l'ancienne colonie (fig. 3 et 4). On osa cependant pour la capitale un audacieux métissage mythologique : deux hercules de sable armés de massues d'or. Ce délicat problème de pigmentation explique sans doute le choix quasi absolu des bêtes. C'est

par elles que l'Armorial porte la marque indélébile de son lieu d'origine. Les hérauts firent preuve d'un goût marqué pour la faune locale ainsi que pour celle de leur originelle Afrique. On peut ainsi relever parmi les supports, outre les lions d'hermine du blason royal, les autruches d'argent du prince Noël, les buffles de gueules rampants, accolés d'argent et bouclés d'azur du prince Jean, les éléphants d'argent du prince de Saint-Marc, les flamands au naturel du duc de L'Artibonite, les lynx au naturel rampants du duc de L'Avancé, les hyènes au naturel du duc de La Marmelade, les rhinocéros rampants de gueules, aux pattes de sable du comte de Sainte-Suzanne, les tigres d'or, rampants, onglés et colletés de gueules du comte d'Ennery, les veaux marins de sable du baron de Bastien-Fabien, les chameaux d'argent rampants du baron de Jean-Charles-Charlot, les caracals au naturel du baron de Mompoint, les hyènes au naturel rampantes du baron de Barthélémy-Choisy, les singes d'or rampants du baron d'Ambroise, les caméléons de sinople du baron de Béliard, les libets de sable rampants du chevalier de Blaise, les pluviers au naturel du chevalier de Dupin, toute la faune réunie d'un safari tropical dont on aura remarqué que les hérauts l'apprécient souvent « au naturel ». La noblesse de l'Occident n'avait pas dédaigné d'orner ses armoiries de ces bêtes bizarres, par pure affectation d'exotisme. Elles prenaient une tout autre valeur, plus familière certainement, aux yeux de ces enfants des régions torrides. Achevons par deux ensembles composant, meubles et supports, de vrais parcs zoologiques en miniature : le caïman de sinople, supporté par deux buffles de gueules rampants colletés d'or du comte de Laxavon; la baleine d'azur supportée par deux lamentins de vair du baron de Cadet-Antoine (fig. 8) 8. Remarquons, à propos de ce dernier exemple, que la note maritime est aussi accentuée : du vaisseau d'argent entrant dans le port, de la capitale (fig. 2), à la boussole du comte de Léogane.

A cet exotisme, qui n'en est un que pour nous, il faudrait en ajouter un autre, emprunté à nos régions et qui devait fasciner ces esprits des tropiques autant que les lions ou les léopards ceux de nos ancêtres médiévaux. Major e longinquo reverentia, on n'est pas loin de penser, n'était la précision du vocabulaire héraldique que, pour ajouter de la noblesse à leur ouvrage, les hérauts du roi Henry-Christophe aient emprunté à Buffon plutôt qu'aux traités de leur spécialité. Qu'ont-ils d'haïtien, ou d'africain, des supports comme les castors de vair du comte de Vallière, les hermines de gueules du comte d'Ouanaminthe, les belettes de gueules du baron de Chevalier, les martres au naturel du baron de Dossou, les zibelines de gueules du baron de Ferrier, les furets de sable du baron de Caze, les fouines au naturel du baron de Bottex, les loutres d'or du chevalier de J.-B.-Lagarde, tous rampants, ainsi que les élans du baron de Charrier, les chamois de sable saillants du baron d'Almajor, les ours d'argent, levés, armés et lampassés de gueules du chevalier de Léveillé ? C'étaient les séductions de la zone froide transportées dans les régions torrides, un Paul et Virginie en fourrure pour les courtisans de Sans-Souci... qui touche parfois au surréalisme avant l'heure. Quelle plus parfaite illustration de l'image selon André Breton que les armoiries du comte de Cahos : « porte de gueules, au cafier d'or, pour supports deux rennes de vair rampants, aux pattes d'or »?

Ce café dans la neige devait cependant être consommé avec des grâces à la Canova ou à la Fénelon. Dès avant la montée sur le trône d'Henry-Christophe, le maire de la capitale, Cap-Français, ne portait-il pas le nom de Télémaque ? Un Mentor n'avait-il été député de Saint-Domingue au conseil des Cinq Cents ? Les colons de la fin du XVIIIe siècle s'étaient de toute évidence plus à parer leur esclavagisme des charmes de l'Antiquité, qui continuèrent d'opérer après leur extermination. Le baron de Vastey ne se prénommait-il pas joliment Pompée et le

Nous assistons probablement ici à l'entrée du lamentin en héraldique. L'animal, inconnu en Europe, avait été rapporté empaillé lors du premier voyage de Christophe Colomb : Thomas Madiou, *Histoire d'Haïti*, Portau-Prince, 1847, 3 vol., t. 1, p. 4.

chevalier de Leconte, Cincinnatus ? L'emblème royal lui-même, un phénix très discrètement évocateur de l'aigle napoléonienne, semble provenir tout droit de quelque Héliopolis redécouverte pendant la campagne d'Egypte, et l'écu de la reine Marie-Louise associe l'émail de l'Ancien Régime à un fort impérial insecte : « porte d'azur, au phénix d'or, le champ de l'écu parsemé d'abeilles de même ». Entre les castors et les lamentins, tout un Olympe veillait sur les destinées de la cour du « premier monarque du Nouveau Monde », des hercules de sable tenant l'écu de la capitale, au trident d'argent du duc de Portmargot, du comte de La Presqu'Ile portant d'argent à l'Eole de gueules soufflant à dextre, au baron de Bazin, de sinople à l'égide d'or, pour supports deux chouettes de vair, sans oublier le chevalier de Félix: d'or à l'hydre à sept têtes de gueules terrassée. Parfois, seul un détail confère aux bêtes tropicales ou aux monstres nés dans l'imaginaire héraldique médiéval, des allures de dignité gréco-romaine : les autruches d'argent, supports de l'écu du prince Noël sont couronnées de gueules à l'antique ainsi que les aigles éployées d'azur du duc de Plaisance couronnées d'or à l'antique 9. Pareillement, les armes du comte du Borgne qui portait de pourpre, à l'hyacinthe d'or, accompagné de la devise : Je fleuris au champ de Mars, en même temps qu'un jeu de mots-syllepse sur le champ de Mars ou de l'écu, proposent une allusion à la tendre légende de Hyacinthe, rapportée par Ovide dans ses Métamorphoses. Enfin, l'on sait le succès de la franc-maçonnerie à Saint-Domingue. Il ne semble pas que la cour de Cap-Henry ait subi les séductions du rite écossais et ses ducs s'asseyaient plutôt sous le tamarinier que sous l'acacia mais la société secrète avait été un puissant véhicule de l'imaginaire néoclassique auquel les hérauts ne furent pas insensibles. L'influente loge Saint-Jean-de-Jérusalem, fondée à Port-au-Prince en 1749, est peut-être responsable des armes du prince des Gonaïves : d'or, à l'oeil au naturel, entouré de deux branches de lauriers de sinople (fig. 3) 10. Malgré cette curieuse ménagerie réunissant les férocités du pôle et des tropiques, dans un temple antique orné de casques lambrequinés, ce qui aurait pu verser dans le plus atroce mauvais goût conserve un réel pouvoir de fraîcheur.

Les armes royales

Henry-Christophe portait d'azur au phénix d'or, le champ de l'écu parsemé d'étoiles, pour supports deux lions d'hermine armés et lampassés d'or (fig. 1). Le blasonnement ne diffère pas pour la reine et pour le prince royal, à l'exception des abeilles remplaçant les étoiles, pour celle-là, et du lambel, pour celui-ci. Ces armoiries, qui paraissent discrètement rappeler l'ancienne puissance colonisatrice par l'or et l'azur, ainsi que les nouveaux protecteurs et principaux partenaires commerciaux par les lions, ont une histoire. Le règne de Jean-Jacques Ier n'avait pas été héraldique. On connaît l'anecdote : incité par son entourage à créer une noblesse, sans doute pour mieux imiter la cour de Napoléon, l'empereur tropical avait répondu de façon lapidaire et pour ainsi dire à l'antique : « Moi seul suis noble » 11. Il fut donc le seul à prendre des armoiries. Avant l'Empire, sa devise avait été Liberté ou la mort 12. Elevé à la dignité suprême, il porta : « un palmier surmonté d'un bonnet phrygien, planté en

⁹ Cette version de l'héraldique « à l'antique » existait déjà au XVIIe siècle. Par ailleurs, l'emploi du vocable éployé pour désigner les aigle bicéphales nous indique que les hérauts noirs prirent leurs sources, au moins pour ce détail, chez Palliot plutôt que chez Ménestrier qui ne l'entendait que pour les ailes ouvertes. Voir L. Foulque-Delanos, Manuel héraldique, Limoges, 1816, p. 85.

Voir David Nicolls, From Dessalines to Duvalier. Race, Colour and National Independence in Haiti, Cambridge, 1979, p. 23, et A. Le Bihan, « La franc-maçonnerie dans les colonies françaises du XVIIIe siècle », dans Annales historiques de la Révolution française, n° 215, janvier-avril 1974.

¹¹ Voir Beaubrun Ardouin, *Etudes sur l'histoire d'Haïti*, Paris, 1853, 8 vol., t. 6, p. 23 et aussi Madiou (cité n. 8), t. 3, p. 121.

¹² Madiou, ibidem.

cœur d'un trophée militaire apparaissant derrière deux canons de profil, montés sur leur affut avec tas de boulets en pyramide; de chaque côté une ancre de marine et en abîme un tambour de campagne, le tout posé sur une banderole portant la devise : L'union fait la force » 13. Une source différente mentionne un coq mais sans donner d'autres détails 14. Les treize hérauts et le roi d'armes d'Henry-Christophe eurent donc une totale liberté de création; le meuble de l'écu royal ne fut pourtant pas de leur invention. Elle revenait aux colons de Saint-Domingue dont l'assemblée générale de 1791, assez hostile à la Constituante, avait décrété la formation de deux régiments. L'un avait pris pour emblème la salamandre et pour devise : Je vis dans le feu — on retrouve une autre salamandre dans les armes du comte de Sainte-Suzanne (fig. 6), avec une devise similaire et presque plus élégante : La flamme est mon élément —, l'autre le phénix, portant ces mots : Je renais de ma cendre 15. Henry-Christophe ne fit que reprendre le monstre, conservant la devise imperceptiblement modifiée : Je renais de mes cendres. Il associait ainsi habilement les vœux de résurrection des esclaves enfin libres au monarchisme anti-révolutionnaire des colons blancs.

Ajoutons que l'héraldique royale, tout comme en France, ne fut pas sans inspirer les poètes. Lors de la quatrième journée des fêtes du couronnement, une cantate écrite par le comte de Roziers fut chantée au palais, dans la salle d'Apollon. Le génie d'Haïti y rappelle fort armorialement l'arrivée au pouvoir du nouveau monarque et l'ère de paix qui s'ouvre devant lui :

La discorde sifflait : des lions furieux La crinière agitée en pointe se hérisse, Aussitôt le monstre odieux Rentre en l'infernal précipice ¹⁶.

Les monstres ne manquent pas dans l'Armorial général du royaume d'Hayti mais ils n'ont rien d'odieux et font bon ménage avec les lions d'hermine. Le trait iconographique dominant du recueil reste l'association réussie d'un exotisme varié et de l'inspiration néo-classique.

* *

L'héraldique française est réputée très littéraire ¹⁷. Cette remarque peut parfaitement s'appliquer à l'armorial du roi Henry-Christophe : outre le blasonnement, dont nous avons amplement fait usage en étudiant l'iconographie, chaque planche présente le titre et le nom du possesseur mais surtout, quasiment toutes comportent une banderole munie d'une devise.

Titulature

La titulature haïtienne comportait cinq rangs. Autour du roi et de la reine, l'armorial réunit 7 princes, 9 ducs, 20 comtes, 41 barons et 11 chevaliers; cette liste correspond à peu près à l'Almanach royal de 1811. Quelques personnages cependant, absents de l'Armorial, sont présents dans l'Almanach, comme le duc de La Grande Rivière; inversement, le prince de Saint-Marc, dûment blasonné dans l'Armorial, manque dans l'Almanach, mais de tels cas sont en proportion infime. En 1816, date postérieure à notre document, la hiérarchie de la cour sera affinée : on distingue en effet dans l'Almanach de cette année-là, princes du sang et

¹³ B.-Montpeyroux (cité n. 4), p. 22.

¹⁴ Ardouin (cité n. 11). t. 6, p. 335.

¹⁵ *Ibid.*, t. 1, p. 242.

¹⁶ Limonade (cité n. 3), p. 189.

Voir Thomas Woodcock (Somerset Herald) et John Martin Robinson (Maltravers Herald Extraordinary), The Oxford Guide to Heraldry. Oxford, 1990, chap. II.

princes du royaume, ducs et ducs à brevet; le titre de marquis de L'Avalasse, seul dans sa catégorie, sera accordé au duc de Fort-Royal.

Onomastique

Les circonstances de création de la hiérarchie nobiliaire ont conféré à l'onomastique la même harmonieuse régularité qu'à l'iconographie. Les noms des princes, ducs et comtes sont ainsi empruntés aux toponymes, ceux des barons et chevaliers, aux patronymes (parfois précédés du prénom, afin de distinguer les membres d'une même famille : baron de Stanislas-Latortue). L'examen onomastique des détenteurs des titres les plus élevés permet d'effectuer un savoureux parcours sur la carte de l'île : prince des Gonaïves, duc de L'Artibonite, duc du Dondon, comte d'Ouanaminthe, comte de Cahos, comte du Trou, comte du Terrier-Rouge. Nous nous hâtons de préciser que les duc de La Marmelade et comte de Limonade doivent de s'appeler ainsi à des toponymes datant de l'époque coloniale (La Marmelade viendrait d'un endroit au sol fréquemment réduit en bouillie par des pluies excessives 18, mais cela fait penser aussi au Voyage dans l'île des plaisirs de Fénelon ou à son modèle, l'Histoire véritable de Lucien). Dès l'époque de leur apparition ces noms prêtèrent à rire; le monarque noir mit un terme aux plaisanteries en mentionnant un glorieux précédent, celui des ducs de Bouillon. Comme pour l'iconographie, une exception vient parfois modérer ce que ce système pouvait avoir de trop artificiel : le duc de L'Avancé, d'abord, suivant la règle toponymique, comte de Mirebalais, dut son nouveau nom à un fait d'armes. L'un des bons mots du roi aurait aussi conduit à enfreindre ces principes. Interrogé sur le nom qu'il accorderait à un bâtard tout juste né, il répondit : « Prince des Variétés » 19. Il avait cependant été d'une grande rigueur morale jusque sur le tard et voulait qu'on le fût. Nous rapportons le fait qui suit car c'est un exemple de néo-gothique appliqué aux mœurs fort compatible avec le goût des armoiries : la comtesse de Roziers, coupable d'adultère, fut châtiée à la médiévale et dut arpenter les rues toute nue sur un âne, face tournée vers la queue ²⁰.

Devise

Les armoiries s'ornent d'une devise toujours en langue française ²¹ et en capitales romaines, figurée sur une banderole apparaissant sous la pointe de l'écu. Là encore, quelques exceptions viennent confirmer la règle : le blason royal en comporte deux, l'une sur une banderole présente en pointe de l'écu lui-même, empruntée, nous l'avons vu, à l'étendard du régiment formé par les colons en 1791 : *Je renais de mes cendres*, l'autre à sa place normale dans l'*Armorial*, sous la pointe de l'écu : *Dieu, ma cause et mon épée*; la première devise se trouve répétée pour la reine et le prince royal, la seconde diffère cependant dans les deux cas : *Dieu protège le roi*, et *Les jeux de l'enfance annoncent les grands hommes*. Autre cas d'exception : le prince Noël, beau-frère du roi; le meuble de son écu, le pavillon d'Haïti, comporte une inscription : *Il est beau de mourir pour son roi*, en revanche, la banderole, pourtant dessinée, reste vide. Il en est de même pour le prince Jean qui porte *au tronc de sinople* et sous ce tronc, l'inscription : *Ma souche fait ma gloire*. Ici aussi, la banderole prête pour la devise, n'est cependant pas remplie. Il semble donc que le dédoublement de la devise, incomplètement réalisé parfois, soit un trait distinctif de la famille royale. Pour le reste, tous les blasons en sont pourvus en un seul exemplaire, la banderole du comte de Terre-Neuve

Voir Jean-Baptiste Romain, Catalogue des principaux noms de lieux haïtiens datant de la colonisation de Saint-Domingue, Quartier Nord, thèse complémentaire dactylographiée, Paris, p. 237.

¹⁹ Cole (cité n. 2), p. 211.

²⁰ *Ibid.*, p. 261.

La querelle des inscriptions avait tendu à imposer le français, sous Louis XIV. On peut considérer que cet armorial offre un exemple de ses conséquences dans l'ordre héraldique.

demeurant néanmoins vierge. Ces quelques cas particuliers indiquent le caractère inachevé de l'ouvrage et laissent perplexe : attendait-on l'accord du possesseur pour procéder à l'inscription ?

Les devises adoptent des formes littéraires très variées qu'il est possible de répartir en trois catégories, qu'elles soient fondées sur des adjectifs, des substantifs ou des phrases verbales. Leur thématique s'oriente suivant deux perspectives contrastées, tantôt belliqueuse à outrance, tantôt moralisatrice et versant volontiers dans une sensibilité larmoyante.

Les devises adjectivales apparaissent le moins souvent, on n'en relève qu'une douzaine, construites selon trois formules :

- L'adjectif seul et non déterminé : trois cas voisins par leur place dans le recueil et faisant allitération, *Infatigable* (baron de Bottex), *Incorruptible* (baron de S.-Latortue), *Intègre* (baron de J.-Latortue).
- Deux adjectifs coordonnés et non déterminés : *Méfiant et vigilant* noter la rime (comte du Mont-Rouis).
- L'adjectif déterminé : Calme au sein des orages (duc de Port-Margot), Digne de son prénom (baron d'Henry-Proix).

Les devises nominales dominent, au nombre d'une cinquantaine. Les substantifs non déterminés, seuls ou en groupes binaires et ternaires abondent : Constance (baron de Talbois), Franchise (baron de Léo), Abondance, culture (comte du Trou), Aménité, dévouement (baron de Célestin-Cap), Vigilance, amour, constance (comte de Laxavon), Douceur, vigilance, affection (baron de Charrier). Quasiment toutes sont fondées sur des notions morales abstraites. Parfois, la coordination ajoute ses attraits à ces leçons de sensibilité : Amour et fidélité (comte de Limonade), Amour et dévouement (comte du Terrier-Rouge), Amour, patrie et gloire (comte de Léogane). Le comte de La Taste se distingue par une rigueur peu commune : Austérité et impassibilité. Dans cette catégorie, enfin, le groupe nominal est le plus répandu, très souvent fondé sur un balancement binaire : De la tête et du bras (prince des Gonaïves), Dans les camps comme à la cour (chevalier de Lecomte); on remarquera dans ce dernier cas les effets de renforcement du rythme binaire par l'allitération en c de monosyllabes qui se font ainsi écho. L'anaphore produit le même effet : Dans la paix et dans la guerre (duc de Morin), En tous temps, en tous lieux (comte de Vallière), Point de périls, point de gloire (chevalier de Léveillé). On remarquera par ailleurs quelques rares exemples faisant, à l'instar du nom du duc de L'Avancé, allusion à des faits historiques : Retraite de Mont-Rouis (baron de Barthélemy-Choisy), Citadelle Henry (baron de Faraud).

Enfin, la devise sous forme de phrase verbale apparaît une trentaine de fois. Répandue pour tous les rangs, elle jouit d'un certain succès dans le proche entourage royal, le niveau d'élaboration grammaticale semblant ainsi répondre à la dignité sociale. Les armoiries du roi ajoutent la phrase verbale à la devise nominale. Nous avons déjà rencontré celles de la reine, du prince royal, des princes Noël et Jean; voici celles du prince de Limbé: Les périls sont ses jeux; du prince de Saint-Marc: Je sème la terreur; et du baron de P.-Louis: Rien n'égale son zèle et son amour. De même que les luxuriances de l'exotisme s'étaient fort bien accommodées des tendres froideurs du néo-classicisme, ces leçons de douceur et de violence s'harmonisent avec bonheur.

* *

Les armoiries et le texte qui les accompagne ont jusqu'à présent été étudiés séparément, en faisant surtout appel, selon les principes de la critique interne, au seul document. Il conviendra maintenant de les analyser ensemble, confrontation souvent, mais pas toujours, efficace, à laquelle s'ajoutera l'enseignement de la critique externe, emprunté au contexte historique.

Confrontation énigmatique

Il arrive que la devise ne permette en rien d'élucider le choix d'un blason, accentuant même son mystère. L'on peut ainsi se demander en quoi le cafier supporté de deux rennes du comte de Cahos répond à la devise : Franchise, vaillance, affection. Ni l'arbuste, ni l'animal ne jouissent d'une ascendance symbolique qui permette de dire que l'iconographie et le texte aient été conçus en rapport étroit. De même, l'alérion d'azur, supporté de deux chevaux de gueules effarés du comte de Terrier-Rouge, ne justifie guère les deux substantifs : Amour et dévouement. On est bien obligé de penser que, dans certains cas, les deux composantes des armoiries ont été conçues indépendamment, à moins qu'il n'y ait eu volonté de rester sibyllin. Il en est ainsi du besant d'azur, supporté de belettes de gueules rampantes du baron de Chevalier dont on se demande pourquoi ils sont accompagnés des adjectifs : Actif et sincère (la symbolique du besant suppose la richesse, l'héraldique traditionnelle les admet d'ailleurs plutôt d'or ou d'argent). Ce type de rapports est évidemment difficile à établir, quoique pas impossible, pour les pièces nobles dont le caractère géométrique se prête peu à l'interprétation. Le baron de Dossou, de sinople au chef échiqueté d'argent et d'azur, pour supports deux martres au naturel rampantes aurait eu bien du mal à justifier par là les enthousiasmes d'une devise qui s'apparente au cri : A la vie et à la mort. Ni l'écu, ni les supports ne permettent d'établir un lien.

Confrontation significative

Cependant, le texte, qu'il soit nom ou devise, se révèle souvent une clef d'interprétation efficace. Les virtualités onomastiques sont très rarement exploitées. Dans un seul cas, le nom renvoie à la devise, celui du baron d'Henry-Proix : Digne de son prénom, dont les armes, composées de pièces nobles ne prolongent pas le procédé : de sinople à la fasce d'or, pour supports deux daims rampants. On ne relève aussi qu'un seul exemple d'armoiries parlantes au sens strict, c'est-à-dire fondant le meuble sur le nom, celui du comte de Roziers : d'argent au rosier fleuri au naturel (fig. 7). Cela ne peut manquer de surprendre. La tradition héral-dique médiévale avait volontiers recouru au procédé. Par ailleurs, l'onomastique de la cour ne laissait pas d'en fournir l'occasion, que l'on songe au duc de La Marmelade ou au comte de Limonade, aux comtes du Trou ou de la Presqu'Ile, aux barons de Dupuy ou de Latortue, aux chevaliers de Lacroix, de Dézorme ou de Dupin. Ce dédain, non dépourvu d'élégance, pourrait s'expliquer soit par l'effet de l'Armorial général de Louis XIV qui en usa et abusa au point de le déprécier irrémédiablement, soit par celui des traités d'urbanité du XVIIIe siècle qui bannirent le jeu de mots de la conversation comme une forme d'esprit trop vulgaire ²².

La fonction explicative se trouve donc le plus souvent réservée à la devise. Trois perspectives dominantes se dégagent : martiale, maritime et sentimentale. Ainsi, pour la première, le carquois d'argent du comte d'Ouanaminthe s'accompagne sans surprise d'un : A l'épreuve de tous les dangers; le baron de Bazile-Saillant, qui porte de pourpre à l'épervier d'or poursui-

²² Sur l'état de la question des armoiries parlantes à la fin du XVIIe siècle, nous nous permettons de renvoyer à notre article : « Entre la gloire et la bassesse : les aπnoiries parlantes dans l'Armorial général de Louis XIV », à paraître dans la *R.F.H.S.*, t. 67, année 1997. L'Armorial d'Henry-Christophe reste fidèle à une tradition hostile au parlant, pourtant battue en brèche par les recherches de la seconde moitié du XVIIe siècle, notamment celles du P. Ménestrier.

vant deux oiseaux d'argent, pour supports deux sphinx de gueules rampants, joint à ses armes la devise « parlante »: Guerre aux rebelles; la bombe d'or, décrivant un cercle parabolique de même ayant une mèche de gueules paraît, pour le baron d'Ambroise, l'illustration parfaite d'un : Rien ne résiste à ses effets; à demi énigmatique le : Je donne la mort de deux manières du baron de Déville, qui porte d'argent à l'obusier de sable foudroyant de gueules, pour supports deux léopards au naturel lionnés; les dextrochères armés du baron de Lucas ou du chevalier de Dézorme sont plus explicites : Je brave les dangers et Point d'obstacles. Nous avons réservé pour finir la combinaison à la fois belliqueuse et loyale du chevalier de J.-B.-Lagarde qui ajoute à son canon de sable monté sur un affut de même : Dernier langage de la fidélité.

La perspective maritime est ouverte par les armes de la capitale dont le vaisseau d'argent entrant dans le port est commenté par un : Malgré les vents et les flots, annonçant le trident d'argent supporté de deux alcyons de sable becqués et membrés d'or du duc de Portmargot et sa devise : Calme au sein des orages; ou l'Eole de gueules soufflant à dextre du comte de La Presqu'Ile, accompagné d'une formule rare résumant le désir d'imitation de la France dont tout l'armorial fait preuve : Nouveau Jean Bart; ou encore la sirène d'argent supportée de deux veaux marins de sable du baron de Bastien-Fabien justifiant un : Il brave les vents et les flots; ou enfin la baleine d'azur supportée de deux lamentins de vair du baron de Cadet-Antoine explicitée non sans assonance par les mots : Neptune et la fortune.

La sensibilité héritée de l'époque coloniale, qui trouva un terrain d'élection dans ces âmes qu'on se plaît à supposer encore proches de l'état de nature, nous vaut le cœur enflammé d'or et l'épée d'argent posés en sautoir du duc de Plaisance : Pour mon roi et ma patrie, ou le même coeur enfammé d'or supporté de deux centaures de carnation du comte de Richeplaine : Amitié, reconnaissance, ou enfin les armoiries du chevalier de Prézeau où la flagornerie le dispute à une délicate manifestation de fidélité : de sinople à l'épée et à la plume d'or posée en sautoir, une pensée en chef d'or tigée et feuillée d'argent, Consacrées à mon roi et à ma patrie. Achevons par un ensemble d'inspiration littéraire en accord avec ces excès de cordialité, celui du baron de Bazin : de sinople, à l'égide d'or, pour supports deux chouettes de vair, Mentor est mon guide. L'alternance de compositions « énigmatiques » et déchiffrables nous paraît une autre réussite du recueil, évitant toute monotonie.

Contexte historique

Les informations livrées par l'histoire permettent aussi de mieux comprendre les choix opérés par celui ou ceux qui composèrent l'Armorial. Les charges occupées à la cour telles que les mentionne l'Almanach de 1811 se révèlent souvent éclairantes. La plume distingue ainsi les hautes tâches administratives : tantôt d'or en pointe, accompagnant deux épées d'or en sautoir, pour le duc de Morin, ministre des affaires étrangères; tantôt d'or posée en sautoir avec une épée d'argent, pour le comte de Limonade, secrétaire du roi; épée et plume d'or en sautoir pour le baron de Lagroue, secrétaire et notaire du roi, le même jumelage s'appliquant, avec de légères variations, mais la plume toujours d'or, pour les barons de Dupuy, Charrier, Vastey et le chevalier de Prézeau, tous secrétaires. La marine entraîne elle aussi des meubles spécifiques : la boussole ou l'Eole des comtes de Léogane et de La Presqu'Ile, tous deux contre-amiraux, la sirène ou la baleine aux supports de veaux marins et de lamentins, des barons de Bastien-Fabien et Cadet-Antoine, tous deux chefs de division de la marine. Le baron de Mompoint, grand écuyer, porte naturellement de gueules au cheval d'or gai et passant; celui de Faraud, directeur du génie, un compas, et celui d'Ambroise, directeur d'artillerie, la bombe d'or déjà rencontrée. Le comte de Terre-Neuve, ministre de la justice, cela n'étonnera personne, porte de gueules à la balance d'or; le comte du Trou, inspecteur général

des cultures, une plus inattendue charrette d'or; le baron de Sicard, grand-maître des cérémonies, d'or aux deux bâtons de sable pommetés et emboutés d'argent, posés en sautoir avec la devise appropriée: Urbanité, courtoisie; le baron de Petit, trésorier central, une clef d'or en pal. Un précepteur du prince royal tel le baron de Bazin se voit attribuer l'égide, et le chevalier de Dupin, son sous-précepteur, une chouette perchée d'argent. Le comte de Roziers ne bénéficie pas seulement d'armes parlantes mais aussi d'une allusion aux fleurs de poésie dont il couvrait le trône et dont nous avons goûté quelques unes, confirmée par la devise: Image de mon zèle. Enfin, le moins délicieux ne revient pas au bibliothécaire, le baron de Sévelinge: de pourpre, à la bibliothèque d'or, pour supports deux pintades de sable, becquées et membrées d'or (fig. 10) ou au baron de Béliard, directeur et intendant des jardins et des eaux et forêts des palais du roi: de sable au rateau et à l'arrosoir d'argent posés en sautoir, pour supports deux caméléons de sinople rampants (fig. 9) 23.

Encore une fois, le procédé est loin de s'appliquer mécaniquement. Dans certains cas, seule la devise permet d'utiliser les sources historiques; il en est ainsi du baron de S.-Latortue, dont l'arc-en-ciel d'argent reste hermétique mais dont la banderole portant l'adjectif : *Incorruptible*, rappelle son office de procureur du roi, ou bien encore du baron de Dessalines, parent de feu l'empereur Jean-Jacques Ier, dont l'écu aux pièces nobles paraît peu explicite mais pas le double substantif : *Devoir, obéissance*, qui sonne autant comme un ordre que comme une composante des armoiries. On peut donc parler d'un ensemble pourvu de principes directeurs mais appliqués avec une grande souplesse et préservant intact le charme de la variété.

* *

Il serait abusif de considérer l'Armorial général du royaume d'Hayti comme l'un des premiers joyaux ignorés de « la négritude », tendance inconnue à l'époque de sa création. Monument raffiné quoiqu'étrange de la civilisation française de la fin du XVIIIe siècle et du début du XIXe siècle, il s'inspire d'une tradition héraldique profondément assimilée, associant avec succès influences du lieu et de l'époque, principes de systématisation et goût de la variété. Le règne d'Henry-Christophe Ier s'acheva tragiquement. Le duc de L'Anse, qui avait exprimé, l'âge venant, le trop vif désir de revoir la France, s'éteignit, emmuré dans une des pièces de son archevêché. Le 15 août 1820, son successeur, le P. Jean de Dieu, eut la vision du mort. officiant à sa place; au même moment, Henry-Christophe subit une attaque de paralysie ²⁴. Dès lors, le pouvoir lui échappa jusqu'à son suicide, le 8 octobre, d'une balle d'or, diton (un métal héraldique). L'exécution de ses fils, les princes Victor et Eugène ainsi que de plusieurs dignitaires présents dans l'Armorial eut lieu peu après. La reine Marie-Louise, suivie de ses deux filles, Mesdames Améthyste et Athénaïs, prit le chemin de l'exil, d'abord en Angleterre, finalement à Pise où elles trouvèrent toutes trois leur dernière demeure, sans descendance. Chateaubriand qui les avait rencontrées à Carlsbad en 1830 et qui avait bien connu l'ambassadeur d'Haïti auprès de Georges III, composa cette manière d'épitaphe :

Ce blasonnement confirme ce que nous avait appris l'étude des émaux : le sable et l'argent ne jouissaient pas d'un grand prestige, on les attribue au jardinage. En revanche, les tâches intellectuelles de la bibliothèque bénéficient du pourpre et de l'or. Ce dernier exemple présente un cas très rare de meuble à la fois héraldique et meublant, peut-être même un hapax dans la catégorie d'objet choisie. Mario Praz aurait fait quelques remarques sur l'élégance du style néo-classique colonial. Michel Popoff y trouverait, quant à lui, de quoi alimenter ses récentes recherches sur le livre dans les armoiries.

²⁴ Leconte (cité n. 4), p. 421.

LL. MM. Haïtiennes sont retirées en Toscane auprès des Majestés napoléoniennes. La plus jeune fille du roi Christophe, très instruite et fort jolie est morte à Pise : sa beauté d'ébène repose libre sous les portiques parmi les myrtes et les cyprès du Campo-Santo, loin du champ des cannes et des mangliers, à l'ombre duquel elle était née esclave ²⁵.

Phrase très critiquée par les Haïtiens: Athénaïs n'était pas née esclave; on pourrait ajouter qu'elle fut ensevelie, ainsi que sa sœur et sa mère, non pas au Campo-Santo mais à l'autre bout de la ville, dans la chapelle familiale des capucins ²⁶. Le monastère, détruit par l'aviation américaine en 1943, conserve cependant leurs pierres tombales et leurs stèles funéraires. Nul phénix ne les orne mais un crâne ailé festonné de fleurs, symbole sans prétentions héraldiques de cette obscurité où toute destinée terrestre prend fin. Outre Chateaubriand, Alejo Carpentier ainsi qu'Aimé Césaire perpétuèrent, plus ou moins fidèlement, la mémoire du monarque noir, l'un par son premier roman, *Le royaume de ce monde*, l'autre par une pièce de théâtre, *La tragédie du roi Christophe*. Tous deux ignorants de l'*Armorial* conservé sur les bords de la Tamise, furent néanmoins sensibles au déploiement de pompe héraldique dont leur héros avait fait preuve. Alejo Carpentier cite avec exactitude son « orgueilleuse devise » ²⁷ et Césaire achève sa pièce en mentionnant une version des armoiries royales différant légèrement de celle que nous avons rencontrée :

dessinez-lui ses armes non périssables d'azur au phénix de gueules couronné d'or ²⁸.

Peut-être l'imitation trop fidèle des émaux des armes de France aurait-elle déplu au chantre de la négritude. Enfin, une « Association des amis du roi Christophe » fut créée en 1965, réunissant Michel Leiris, Picasso, Giacometti, Gaëtan Picon, Alejo Carpentier et Alioune Diop. Qu'eussent-ils pensé de l'*Armorial* ²⁹ ?

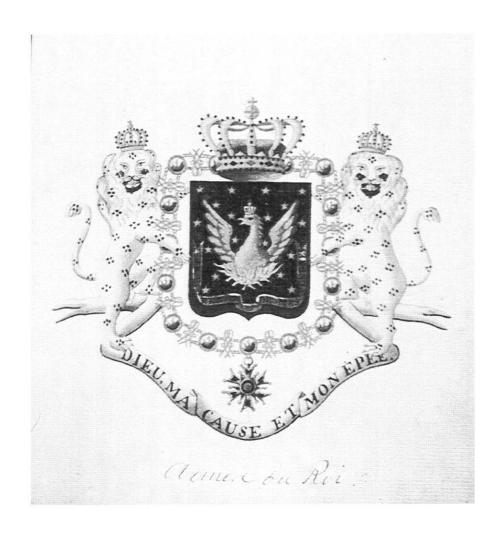
Mémoires d'outre-tombe, Paris, Flammarion, 1982. 4 vol., t. 4, p. 277. La note sarcastique que Pierre Clarac consacre à Henry-Christophe dans son édition des Mémoires (Paris, Le livre de poche, 1973, t. 1, p. 411) nous paraît erronée: « Il a réellement créé un "comte de la limonade" et même un "baron de la seringue".» S'il y eut un comte de Limonade et non de la limonade, aucun baron de la seringue n'orne les almanachs royaux que nous avons consultés. Un tel nom n'existe que dans la pièce d'Aimé Césaire.

Je remercie les PP. supérieur et bibliothécaire du monastère pour leur aimable accueil. Le seul manuscrit ayant échappé aux bombardements, *Fondazione del convento di Pisa*, p. 78-79, confirme qu'Athénaïs fut, dès sa mort, ensevelie aux capucins.

Le royaume de ce monde, Paris, Gallimard, 1954, p. 136.

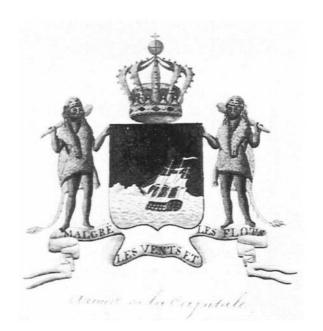
La tragédie du roi Christophe, Paris, Présence africaine, 1963, p. 153. Je remercie M. Jean-Philippe Grosperrin, de l'université de Toulouse, d'avoir attiré mon attention sur cet ouvrage. Ce blasonnement, beaucoup moins régulier que celui de l'*Armorial* car il juxtapose deux couleurs, figurerait dans un édit du ler avril 1811 (Ardouin, cité n. 11, t. 7, p. 409, repris par Leconte, cité n. 4, p. 249).

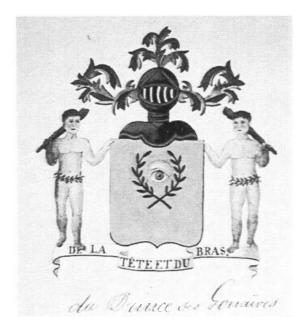
A la différence de l'empereur Jean-Jacques, Faustin Ier créa une noblesse. Cinq fois plus nombreuse que celle d'Henry-Christophe, elle comprenait certains noms illustrés sous le régime de ce dernier (voir Gustave d'Alaux, L'empereur Soulouque et son empire, Paris, 1860). Le Moniteur haïtien du 5 janvier 1850 donne la liste de quinze hérauts et d'un roi d'armes, Jacques de Dufort, qui s'employèrent certainement à pourvoir les nouveaux anoblis d'écus. Le collège héraldique de Londres possède la photocopie d'un Armorial général d'Haïti appartenant à Monsieur Guy Béliard. Des 88 planches, plus de la moitié ont été copiées dans l'armorial d'Henry-Christophe, le reste, d'une facture fort différente, renvoie probablement à la cour de Faustin. Cependant, nous n'avons trouvé qu'une très faible proportion de ces noms dans les ordonnances publiées par l'empereur en 1849 et 1850.

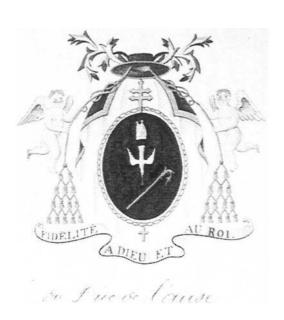


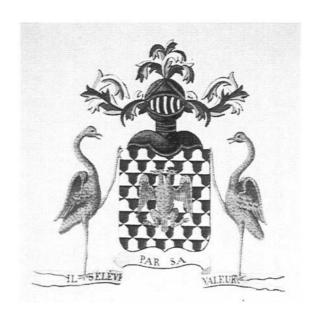
1. Armes du roi Henry-Christophe Ier d'Haïti *Armorial général du royaume d'Hayti*, n° 1 - Londres, College of Arms, ms JP 177

Avec l'aimable autorisation du College of Arms







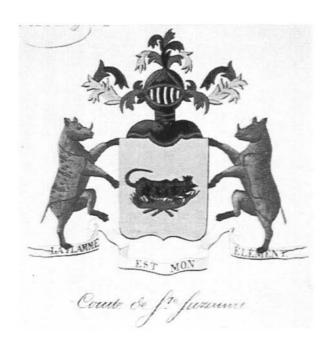


Armorial général du royaume d'Hayti - Londres, College of Arms, ms JP 177.

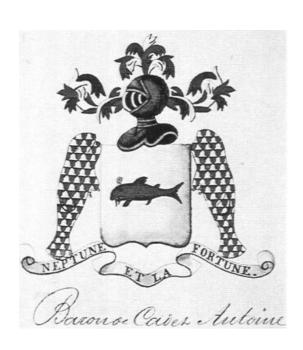
Avec l'aimable autorisation du College of Arms. De gauche à droite et de haut en bas :

2. Armes de la capitale, Cap-Français, n° 4 — 3. Armes du prince des Gonaïves, n° 8

4. Armes du duc de L'Anse, n° 11 — 5. Armes du duc de L'Artibonite, n° 15









Armorial général du royaume d'Hayti - Londres, College of Arms, ms JP 177

Avec l'aimable autorisation du College of Arms. De gauche à droite et de haut en bas :

6. Armes du comte de Sainte-Suzanne, n° 20 — 7. Armes du comte de Roziers, n° 37

8. Armes du baron de Cadet-Antoine, n° 51

9 (et pl. de couverture). Armes du baron de Béliard, n° 67



10. Armes du baron de Sévelinge Armorial général du royaume d'Hayti, n° 73 - Londres, College of Arms, ms JP 177 Avec l'aimable autorisation du College of Arms